

## Assemblée Générale du comité de quartier de la Placette du 09 novembre 2018 à 18h30

Personnalités présentes : M. Fournier, Maire de Nîmes, Mme De Girardi, Ms Burgoa, Taulelle.

Excusés : Mme Tournier Barnier Ms Angelras, Tiberino.

Ordre du jour :	Rapport moral et rapport d'activité
	Rapport financier
Vote des résolutions :	Quitus au Conseil d'Administration
	Renouvellement du Conseil d'administration

Questions diverses et verre de l'amitié

L'Assemblée Générale Ordinaire ne requérant pas de quorum peut valablement délibérer.

### **Rapport moral : Bernard Simon**

Le comité de quartier a enregistré 120 adhésions sur l'exercice 2017-2018, soit une dizaine en moins par rapport à l'exercice précédent.

Les deux missions essentielles du comité de quartier sont de participer à l'amélioration du cadre de vie et à l'animation du quartier.

### **L'amélioration du cadre de vie**

Plusieurs aspects sont concernés : la voirie, la propreté, le stationnement, la sécurité, l'environnement.

**La voirie** : Le comité participe régulièrement au Conseil de quartier de Nîmes Centre, émanation de la Mairie qui regroupe 9 comités de quartier et dispose d'un budget propre de 100 000 euros.

Les demandes du comité, de même que les comptes rendus des réunions du Conseil de quartier, sont disponibles sur le site du comité et permettent le suivi des réalisations,

On peut citer cette année : la réfection de la rue Benoît Malon entre la rue du Mail et la rue Louis Laget, la reprise partielle de la chaussée de la rue Gretry, la mise à l'étude de l'aménagement de la Placette.

Quelques dossiers restent en instance : par exemple le pourtour de l'église Saint Paul qui reste proche du délabrement.

Il faut rappeler que le traitement des trous dans la chaussée, les problèmes de signalétique et les problèmes d'incivilités courantes sont du ressort de chacun. La Mairie a mis à disposition un numéro de téléphone et une procédure internet.

**La propreté** : C'est toujours une priorité.

Début 2018 une enquête d'une étudiante d'Unîmes sur les comportements des habitants du quartier a été réalisée par les services de la mairie en coordination avec notre comité. L'objectif est de comprendre les raisons de comportements non conformes: dépôts hors horaires, encombrants et déjections. Nous aurons une réunion de présentation sous quinzaine pour examiner les suites à donner à court et moyen terme avec la volonté d'associer habitants, associations, commerçants et institutions. Je souligne la qualité des relations avec le responsable des services environnement de la mairie, M.Stéphane Mauny.

### **Le stationnement :**

La décongestion du quartier qui s'est réalisée au détriment des « pendulaires » s'est accompagnée d'un assouplissement des conditions de stationnement indispensable pour l'activité de proximité. La gratuité du samedi après midi décidée récemment est un autre aspect positif pour l'ensemble des activités commerciales, cette gratuité pourrait être étendue au samedi matin, période de courses.

Il demeure un aspect qui pourrait faire l'objet d'amélioration :

Les problèmes de stationnement gênants, dont la verbalisation n'est pas du ressort du contrôle de la SPL Agate (Société publique locale Aménagement et Gestion pour l'Avenir du Territoire): occupation des trottoirs, des angles de rues et des places de livraison. Nous l'avons signalé en Conseil de quartier.

Par ailleurs nous continuons à demander la mise en place d'une tarification sociale pour les résidents à revenus faibles. La tarification représente 1% d'un smic mensuel pour rappel. Nous renouvelons notre souhait d'une évaluation de cette situation.

**La sécurité :** Malgré les rondes de police et l'augmentation des contrôles la situation continue à se dégrader, des trafics se sont installés et quelques comportements sont devenus plus agressifs.

Comme pour la propreté le problème est complexe et nécessite un ensemble d'actions diversifiées et coordonnées de court, moyen et long terme.

Dissuasion et répression sont indispensables, mais leur efficacité reste limitée si elles ne s'accompagnent pas de mesures d'éducation et de prise en charge notamment de populations fragiles qui sont facilement récupérées par toutes sortes de trafiquants.

Nous avons alerté les services de la Mairie et de la Préfecture et nous avons pris contact avec des associations spécialisées. L'absence de dispositifs sociaux pour notre quartier qui n'est pas en zone prioritaire, limite actuellement les possibilités d'intervention.

Un autre aspect à développer concerne la réappropriation des espaces publics par leurs habitants. Décoration, notamment végétale, et animation sont deux aspects à développer à côté d'un accroissement de la fréquentation des rues et des lieux associatifs. Nous ne pouvons que regretter la politique de la mairie vis-à-vis des associations qui fréquentaient la rue Bec de Lièvre. La maison des associations qui répond à des besoins exprimés par nombre d'associations qui ne disposaient de locaux, n'aurait pas dû être l'occasion de diminuer de manière brutale la fréquentation locale. Le quartier a plus besoin d'une « maison de quartier » que de locaux déserts. Nous avons soutenu les demandes des associations à la Mairie.

#### **L'environnement :**

Nous avons lancé une réflexion sur l'aménagement du quartier et sa prise en charge par les habitants du quartier. Outre une réunion dédiée sur les problèmes d'environnement nous avons réalisé un atelier « jardinières » mais nous n'avons pas réussi à convaincre les riverains de participer à son entretien. Nous tirerons parti de ces difficultés.

#### **L'animation du quartier**

L'essentiel des actions se veut à destination des habitants. Elles se divisent en trois catégories :  
L'atelier d'occitan qui se réunit tous les mardis pour approfondir les subtilités de la langue d'Oc  
Des manifestations à caractère culturel : Une soirée burlesque avec Dolorès, une soirée « conte » avec Teddie Allin et Isabelle Dubois, une soirée histoire du cinéma évoquant le tournage des « mistons » de Truffaut avec Bernard Bastide, une soirée théâtre, la peau d'Elisa, en partenariat avec l'ATP avec Mama Prassinis et Brice Carayol. Ces soirées ont attiré entre 30 et 50 personnes. Nous avons organisé une visite guidée de l'exposition Luther à Carré d'Art avec l'aide de Didier Travier.

Des manifestations festives : le loto qui a réuni quelques 100 participants, la fête des voisins sur la Placette avec une animation de Cisco Gayte qui a touché quelques 150 personnes et la fête de la musique avec le Chœur Lyrique de Camargue à l'Oratoire, soirée à laquelle ont assisté plus de 300 personnes. A cette occasion, nous tenons particulièrement à remercier Mme Michèle Voisinet, chef de chœur pour la qualité de sa prestation. Nous avons poursuivi le 23 juin, toujours dans le cadre de la fête de la musique par un concert de variétés donné sur la Placette avec Harmo'Nîmes et l'harmonie de Nyons, concert qui a attiré quelques 150 personnes.

Nous avons été aidés pour les problèmes matériels et administratifs par les services de la Mairie. Je souhaite remercier les services de la DiVAQ et de la Logistique pour le soutien apporté et l'esprit de service qui les anime, je demande à Mme de Girardi de bien vouloir leur en faire part.

Nous poursuivons ce travail de lien entre les habitants par la parution d'un journal trimestriel qui est de plus en plus difficile à distribuer dans les immeubles sécurisés. Nous avons également le site internet et une page facebook qui va se développer.

Nous continuons également à travailler en partenariat avec les associations du quartier, et nous avons organisé deux petits déjeuners entre associations. Un projet d'animation de l'ensemble du quartier sous forme de circuit avec la participation de l'ensemble des professionnels et des associations est en gestation.

Nous avons adhéré au collectif « Nîmes en transition » pour marquer notre sensibilisation aux problèmes d'environnement et nous permettre de nous insérer dans des manifestations qui pourraient concourir à l'animation du quartier.

Enfin en terme de proximité nous continuons à distribuer des sacs poubelles avec l'aide de bénévoles ce qui concerne une soixantaine de foyers en augmentation régulière.

Ces activités sont le résultat d'un travail d'équipe qui associe non seulement l'ensemble des membres du conseil, mais également de bonnes volontés qui aident à la rédaction du journal, à la distribution des affiches et du journal mais aussi à des coups de main ponctuels. A tous, je présente mes remerciements pour l'engagement manifesté.

## **Rapport Financier : Luce Coudray**

### **Les Recettes :**

#### Prestation de Service :

- Participation aux conférences ou aux spectacles organisés : 1 587€
- Dons : 60 €

#### Subvention d'exploitation

Mairie : 650 €  
Conseil Départemental: 300 €.

#### Autres produits :

- Adhésions : 1 178 €

### **Les Dépenses : 3 826 €**

Fournitures administratives + photocopies : 83 €

Prime assurance : 191 €

Rémunérations d'intermédiaire + Intervenants dans les activités culturelles + Sacem : 808 €

Publicité, publications : 1 569 € (journal, tracts, affiches)

Réceptions mission : 1 098 € (apéritifs, buffets, achats lots pour loto, cadeau aux intervenants aux manifestations culturelles, remboursement de frais)

#### Autres charges de gestion courante :

Cotisation à l'Union des comités de quartier : 50 €

Frais de Banque : 26 €

Frais postaux : €

Le solde du compte d'exploitation est déficitaire de : **51 €**

A fin Août nous avons sur le compte courant 740€, sur le livret 2 312 € et en caisse 25 €.

### **Vote des résolutions**

#### Quitus au Conseil d'Administration

Après avoir été informé des différents rapports, moral, d'activités et financiers l'assemblée donne quitus plein et entier au Conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice 2017/2018. Cette résolution est adoptée à l'unanimité

#### Renouvellement du Conseil d'Administration

Le mandat des administrateurs suivants est arrivé à échéance :

Anne-Marie Bergogne, Francine Chamand, Jackie Chaulet, Paule Greck.

Tous demandent leur renouvellement.

Deux adhérents présentent leur candidature au conseil

Véronique Lancelle et Stéphanie Saint Pierre.

Les candidats sont élus à l'unanimité au conseil d'administration.

L'Assemblée Générale est clôturée à 19h45.